

Tel : 05.62.88.27.40

Fax : 05.61.75.69.95

Mail : [comite-midi-pyrenees@wanadoo.fr](mailto:comite-midi-pyrenees@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.mpy-ffc.com](http://www.mpy-ffc.com)

**AFFILIATION DE NOUVEAUX CLUBS A LA FFC 2016 MIDI-PYRENEES**

1. ***Conditions***

S’affilier à la Fédération Française de Cyclisme (document affiliation). Ce document doit comporter la composition d’un bureau de six licenciés FFC (il peut être composé de coureurs).

Trois membres sont obligatoires licenciés au bureau (Président – Secrétaire – Trésorier) –Type de licence : encadrement ou compétition ou loisir

**NOTA : Pour la validation informatique de l’affiliation, dans un premier temps, 6 licenciés obligatoires.**

1. ***Documents à fournir***

Récépissé de déclaration du club en tant que loi ASSOCIATION 1901 auprès de la préfecture

Avoir des statuts et en déposer un exemplaire auprès du comité régional via le comité départemental, joindre également le règlement intérieur si il existe

1. ***Affiliation process***

Pour avoir accès à l’imprimé de demande d’affiliation vous devez aller sur le site : [ww.ffc.com](http://ww.ffc.com/)

ONGLET : VIE FEDERALE – DOC A TELECHARGER – CLUBS – Demande affiliation

Document affiliation dûment rempli par vos soins.

1. ***Demande de licence processus***

Pour l’imprimé de demande de licence 2016

ONGLET : LICENCE – PRENDRE LICENCE CLUB – TELECHARGER LE FORMULAIRE

Les demandes de licences remplies par vos soins et signées

**La case « CERTIFICAT MEDICAL » doit être validée obligatoirement par un médecin pour toutes les licences sauf type « Pass’Loisir » - « Encadrement » et « Service »**

**Le document « Assurance » - VERSPIEREN doit être retourné dûment rempli et signé par le licencié et le Président du club obligatoirement pour tout type de licence.**

1. ***Coûts***

La première année d’affiliation le nouveau club bénéficie d’un droit d’affiliation réduit. 100€

1. ***Département***

Le club doit s’acquitter de la redevance départementale.

1. ***Formation***

Le club a accès aux formations mise en place par la région et plus tard par les structures fédérales.

1. ***Coureurs***

Dès que le club est affilié les coureurs licenciés à ce club peuvent participer suivant leur catégorie aux compétitions FFC.

Les jeunes coureurs peuvent accéder aux stages et aux sélections mis en place par les comités départementaux. Suivant leur valeur sportive ils peuvent participer aux stages et aux sélections régionales.

1. ***Transmission***

Le dossier complet accompagné du règlement est à renvoyer au Comité Midi-Pyrénées F.F.C. - 2, Bis Chemin Saint-Agne - 31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE